

**La justice a été rendue pour les huit enfants massacrés le samedi 24 octobre 2021, dans l'attaque de leur salle de classe du collège Mother Francisca International Bilingual Academy, à Kumba, région du Sud-Ouest du Cameroun.**

Ce jour-là, les terroristes ambazoniens, arrivés à moto selon un parent d'élève qui se trouvait près de l'école, ont ouvert le feu sur les élèves âgés de 9 à 12 ans présents dans la salle de classe.

Le bilan sera très lourd. Au moins huit enfants avaient été tués par des coups de feu et des attaques à la machette. Douze autres avaient été blessés et emmenés dans des hôpitaux locaux.

Le ministre de la Défense Joseph Beti Assomo avait annoncé l'arrestation de 12 suspects sur l'antenne du Poste National de la CRTV le 20 novembre 2020.

### **Peine capitale**

Jugées coupables entre autres d'«**Hostilité contre la patrie, meurtres, terrorisme, détention d'illégal d'armes** », ces 12 personnes seront exécutées sur la place publique par fusillade. La sentence a été prononcée hier mardi 07 septembre au tribunal militaire de Buea.

Toutefois, ils ont 10 jours pour faire appel à compter de la date où la peine a été prononcée.

Rappelons que le juge s'est appuyé sur la loi de 2014, pourtant répression des actes de terrorisme, notamment en son article 4 consacré à la peine de mort.

Le Cameroun n'a pas encore aboli la peine de mort. Les dernières condamnations à mort prononcées remontent à 1997, finalement communiées en prison à vie.

---